



Assemblée générale

Procès-verbal 2024 de la 38^{ème} assemblée générale

Date : Mardi, 30.04.2024
Heure : 15.15 – 17.45 heures
Lieu : Centre de formation ASFS, Bellach

Participants : Selon la liste des participants ci-jointe

Excusés : Non communiqué

Procès-verbal : Michelle Hofstetter, secrétariat

1. Accueil & mot de bienvenue

Le président, M. Robert Brändli, souhaite la bienvenue aux membres présents (prestataires de services, fournisseurs, membres passifs, membres d'honneur et invités) à l'AG de ce jour. Aucune proposition écrite n'a été reçue, l'ordre du jour est donc maintenu.

Une autorisation générale est ensuite sollicitée auprès de toutes les personnes présentes pour que des photos et des vidéos de l'AG d'aujourd'hui puissent être prises.

Le président demande à toutes les personnes présentes d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Jürgen Kimmel et Madame Daniela Clausen décédés le 28.01.2024 et le 13.09.2023.

Le président salue tout particulièrement

Notre membre d'honneur,

- Gilbert Delley

Nos invités :

- Aaretax Treuhand AG – Monsieur Marco Eggenschwiler
- Solidis Revision AG – Monsieur Dominik Frauchiger (absent)
- Deutscher Fachverband – Monsieur Christoph Boxberger
- Deutscher Fachverband – Michael Huber (a malheureusement dû annuler à la dernière minute)
- La Fédération internationale et la Fédération autrichienne se sont excusées.

Nous remercions chaleureusement M. Christof Boxberger pour son message de bienvenue et son rapport de l'association professionnelle allemande.

2. Présentation : Sécurité au travail et protection de la santé

Le président de l'ASFS, Robert Brändli, donne la parole à MM. Eric Montandon et Hans Ulrich Steinmann du service de la CFST qui expliquent la nouvelle réglementation de l'Office fédéral de la santé publique sur le thème de la sécurité au travail et de la protection de la santé. M. Marcel Sägesser, de la société Qualitätswerk GmbH, présente ensuite la nouvelle « SOLUTION MODELE M20 », qui remplace la « SOLUTION BRANCHE 66 » - cette dernière n'existe plus auprès de la SUVA.



Assemblée générale

Un grand merci à MM. Eric Montandon et Ulrich Steinmann pour leurs exposés passionnants, axés sur les solutions, et pour leurs explications des nouvelles lois. Les membres de l'association sont eux-mêmes responsables de la mise en œuvre de la nouvelle législation de l'Office fédéral.

Robert Brändli remercie tous les participants pour leur attention et demande aux membres de l'association de bien vouloir s'en occuper.

3. Élection des scrutateurs

- Monsieur Manuel Hächler pour le côté droite
- Monsieur Ljubi Stojanović pour le côté gauche

4. Vérification de la présence

TOTAL participants	59
Prestataires de services	38
Fournisseurs	17

TOTAL personnes ayant le droit de vote	38
Majorité absolue	20

5. Procès-verbal de la 37ème AG du 13.04.2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et le président de l'ASFS, Robert Brändli, remercie les membres de l'association pour leur confiance ainsi que Michelle Hofstetter pour la tenue du procès-verbal.

6. Petite Pause (10 Minutes)

7. Rapport annuel du Président

Le rapport annuel n'a pas été lu pour des raisons de temps.

8. Informations

Formation / Formation continue – Benjamin Steiner (resp. formation)

Peter Dätwyler (Expert technique)

Benjamin Steiner explique la situation actuelle des apprentis.

Environ 10 nouveaux apprentis par an seraient les bienvenus. A ce jour, nous ne pouvons pas dire à quoi ressemblera la classe d'apprentissage en 2024.

Peter Dätwyler explique que d'après un sondage (UK), les apprentis attachent beaucoup d'importance à une bonne collaboration. Appel à tous les membres de l'association, vous devez être à l'écoute des apprentis et vous engager à leurs côtés.

Les participants sont maintenant informés du niveau des cours avec certificat. Il y a une grande satisfaction des offres de cours. Les membres de l'association peuvent à tout moment consulter notre site web pour connaître les offres de cours.

(<https://www.svbs.ch/zertifkatsskurs-buchen/>). Si un cours ne figure pas dans l'offre, il est conseillé de prendre contact, de préférence par e-mail à info@svbs.ch.



Assemblée générale

Benjamin Steiner explique maintenant l'état actuel du nouveau plan de formation professionnelle.

L'ASFS est tenue de faire suivre la révision totale du plan de formation d'un point de vue pédagogique. Un partenariat adapté a déjà été trouvé avec l'HEFP Zollikofen (Haute école fédérale de formation professionnelle). Le groupe de projet a été constitué par Benjamin Steiner. La mise en œuvre du projet commencera avant les vacances d'été officielles de 2024. Les membres de l'association recevront en mai 2024 une enquête à laquelle il est demandé de participer et de répondre de manière urgente au questionnaire.

Infrastructure AZ - Giorgio Macsenti (resp. infrastructure)

Giorgio Macsenti remercie les fournisseurs pour leur bonne collaboration et leur soutien dans les domaines des équipements et de l'infrastructure.

Le centre AZ est propre et rangé. Avec l'agrandissement de la nouvelle halle, le centre de formation est devenu un lieu exemplaire, orienté vers l'avenir et répondant à des normes élevées. Nous avons dû faire face à divers problèmes lors de l'extension, et nous sommes d'autant plus heureux du résultat d'aujourd'hui. Tous les cours peuvent désormais être organisés sans problème sur place. Afin de maintenir le standing, nous allons cette année, nous occuper de l'achat d'une nouvelle installation de neutralisation avec filtre.

Romandie – Guillaume Mittnacht (resp. Romandie)

Guillaume Mittnacht s'exprime en français et informe les membres de notre association venant de Suisse romande.

Médiateur – Président ASFS- Robert Brändli

Robert Brändli annonce qu'aucune nouvelle réclamation n'a été déposée.

Normes et Tarifs – Président ASFS- Robert Brändli

- Quelques petites erreurs se sont glissées dans la forme imprimée du CAN, il est impossible de revenir en arrière.
- Le Fonds paritaire offre des prestations de formation ciblées pour le secteur principal de la construction et assure l'exécution de la convention nationale. Les entreprises soumises à la convention nationale sont tenues de payer des cotisations et ont droit à des prestations.
- La branche de formation verse des indemnités lors de la fréquentation d'écoles et de cours.
- Tous les collaborateurs des entreprises soumises à la FAR sont en principe soumis aux cotisations FAR. Une résiliation n'est guère possible.

Fournisseurs – Gregor Kanne (resp. fournisseurs)

Monsieur Gregor Kanne remercie les fournisseurs pour les nombreuses journées des instructeurs et le soutien actif des membres. Sans eux, beaucoup de choses ne seraient pas possibles. Environ un tiers des fournisseurs externes sont des sponsors, et nous les remercions ici aussi.

Les prochaines expositions sont « BeBoSa » et « bauma Munich ».

Dans le cadre de la formation professionnelle et continue, nous avons actuellement un taux de participation de trois à quatre participants et un instructeur. Nous aimerions bien développer le feed-back des participants aux cours.

Robert Brändli explique encore brièvement les chiffres de l'année 2023 des participants aux cours avec certificat.



Assemblée générale

9. Comptes annuels 2023 – Marco Eggenschwiler (Fiduciaire)

Marco Eggenschwiler présente le bilan aux membres de l'association. Les chiffres et les rapports peuvent être consultés sur notre site web avec le login correspondant. Aucune autre question n'est posée, les comptes annuels 2023 sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'association.

10. Budget 2025 – Marco Eggenschwiler (Fiduciaire)

Marco Eggenschwiler présente le budget 2025 aux membres de l'association. Aucune autre question n'est posée, le budget pour 2025 est adopté à l'unanimité par les membres de l'association.

11. Cotisation des membres 2025 – Marco Eggenschwiler (Fiduciaire)

Les cotisations pour l'année 2025 sont augmentées de 200,00 CHF pour tous les membres de l'association (prestataires de services, fournisseurs, membres passifs). Le point « Cotisations des membres 2025 » est accepté et approuvé avec deux abstentions.

12. Elections

Nouvelle élection

Markus Rohrer de Bohler AG, est élu à l'unanimité par les membres de l'association en tant que membre du comité dans le domaine de la formation professionnelle et formation continue et est félicité par des applaudissements pour sa future fonction. Markus Rohrer remercie l'assemblée.

Réélections

Notre organe de révision Solidis AG, Monsieur Dominik Frauchiger, est réélu par les membres à l'unanimité.

13. Mutations

Admission :

- PDF Projekt AG Winkel und Stäbler AG Olten (pas de participation, désistement reçu)

Démission :

- Frühauf Bohren & Schneiden GmbH in Kägiswil / Gantner Betonrückbau AG in Altendorf SZ / Divico AG Wädenswil

Nouvel effectif des membres au 31.12.2023

Prestataires de services	74
Fournisseurs	13
Membres passifs	5
Membres d'honneur	9
Total des membres	101



Assemblée générale

14. Propositions/demandes

Aucune demande n'a été déposée.

15. Divers

Eric Montandon explique encore brièvement les synergies en ce qui concerne le plan de formation professionnelle. Merci d'en tenir compte dans vos planifications.

16. Assemblée Générale le 29 avril 2025

La 39ème AG de l'ASFS aura lieu :

Date : Mercredi 29 avril 2025

De 15h.00 à 17h30

Lieu : AZ Bellach

Le président, Monsieur Robert Brändli, remercie le Secrétariat et ses collègues du Comité pour la bonne collaboration et souhaite à toutes les personnes présentes le meilleur pour l'avenir, une bonne santé et des affaires prospères.

Il remercie également Veronika pour la traduction française.

L'assemblée est suivie d'un petit apéritif et d'un dîner à la ferme Stüdeli située à proximité.

Bellach, 30.04.2024

Robert Brändli
Président ASFS

Michelle Hofstetter
Rédactrice du procès-verbal,
Secrétariat ASFS